

Un point sur nos matières en séries technologiques.

Alors que le ministère s'apprête à réformer les séries STI et STL, trois ans après les séries STG et ST2S, il nous a semblé utile de faire le point sur nos matières dans ces sections afin de mieux défendre leur place dans les projets qui se préparent. Nous laissons volontairement de côté les bacs pro qui ont déjà été réformés.

Notre but est de profiter de cette réforme pour tenter de faire aboutir des demandes anciennes et d'en proposer de nouvelles dans l'intérêt des élèves, mais aussi, bien sûr, dans celui d'une qualité réelle de notre enseignement même si l'horaire qui nous est imparti est très réduit.

Aujourd'hui l'enseignement de l'histoire et de la géographie en **STI et STL** se fait à raison de deux heures par semaine en classe de première seulement (l'absence de nos matières en terminale rappelle étrangement ce qui se met en place pour la section S). L'épreuve de bac consiste en un oral de 20 mn d'interrogation le candidat bénéficiant de 20 mn pour préparer son sujet. Dans la mesure où il y a des questions obligatoires et des questions au choix à traiter dans le programme, le candidat présente à son examinateur la liste de celles étudiées en cours d'année et l'examineur lui propose 2 sujets comprenant chacun de l'histoire et de la géographie. La liste des questions étudiées peut être accompagnée de documents dont l'examineur peut se servir pour interroger le candidat. Cette épreuve permet de repérer très vite ceux qui ont travaillé et ceux qui au contraire n'ont rien fait. Le coefficient de cette épreuve est de 1 malgré toutes les interventions de l'APHG auprès du ministère et des inspecteurs. Elever le coefficient à 2, c'est à dire égaliser celui de l'EPS et donner un petit peu de considération à nos matières face aux matières techniques dont les coefficients atteignent 9 ou 10, ne coûte rien, et nous n'avons pas très bien compris cette volonté de garder un coefficient si bas. Les interrogateurs ont tenté de corriger cela en n'hésitant pas à mettre d'excellentes notes aux

candidats méritants ayant fourni un gros travail.

Aujourd'hui les classes de STG et de ST2S ont été réformées. Dans ces sections nos matières sont enseignées en première et en terminale à raison d'une heure et demi par semaine. L'épreuve de bac est écrite et dure 2h30. Elle comprend deux parties : une première partie de 5 à 7 réponses courtes (pas de QCM, mais on en n'est pas loin) sur les questions obligatoires du programme, une deuxième partie qui consiste en un exercice sur documents. Le coefficient est de 2.

Pour ces sections un seul manuel regroupe l'histoire et la géographie.

Nous avons été contents de voir nos matières en terminale et à l'écrit, même si l'épreuve n'a pas soulevé des vagues d'enthousiasme!

Les STI, STL devraient être réformées dans le courant du mois de mars.

Les positions de l'APHG sont claires : nous voudrions pour nos matières le même traitement que celui des STG et ST2S, et surtout une augmentation du coefficient.

L'oral tel qu'il est organisé aujourd'hui favorise les élèves de STI et STL car à l'interrogation nous ne voyons pas les fautes d'orthographe et surtout nous pouvons les aider si par exemple ils sortent du sujet, ce que nous ne pouvons faire à l'écrit. Cependant il coûte cher et il est vraisemblable qu'il ne sera pas reconduit.

L'organisation des programmes avec des questions obligatoires et des questions au choix semble accepté et à l'usage adapté à ce type de classes. Il permet de choisir des sujets concernant la spécialité de la classe.

En cette période où nos matières sont particulièrement touchées, l'APHG reste très vigilante sur cette réforme du technique.

* Membre du Conseil de Gestion de l'APHG et de la commission du technique.